



ASSEMBLEE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER

Le bureau exécutif

Paris, le 10 octobre 2018

Communiqué de presse

29^e session de l'Assemblée des Français de l'étranger

La 29^e session de l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) s'est tenue à Paris du 1^{er} au 5 octobre 2018.

La mission de l'AFE est double : être une force de proposition sur tous les sujets concernant les Français établis hors de France mais également informer nos compatriotes à l'étranger, au premier rang desquels les 442 conseillers consulaires, élus français de proximité. L'AFE est également consultée par le Gouvernement sur des projets de texte relatifs à la situation des Français vivant à l'étranger.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères est intervenu au début de la session. Il a fait un point sur les sujets d'actualité et les chantiers en cours de l'AFE : mise en place du dispositif de soutien au tissu associatif des français de l'étranger (STAFE) destiné à compenser la suppression de la réserve parlementaire et dont les crédits sont attribués à des projets présentés par des associations de français de l'étranger puis validés localement et à Paris avec la participation des conseillers consulaires élus. Il a également évoqué les principales propositions du rapport présenté par la députée Anne Genetet. Il a fait le point sur l'évolution des travaux en cours sur la nouvelle stratégie demandée par le Président de la République il y a un an sur l'enseignement français à l'étranger. Des propositions seront faites prochainement, éclairées par les conclusions de la mission confiée par le Premier Ministre à la députée Samantha Cazebonne. D'ici là la sanctuarisation des crédits de l'AEFE dans le PLF 2019 sera assurée, conformément à l'engagement du Président de la République. Concernant les éventuelles conséquences du BREXIT pour nos compatriotes résidant au Royaume Uni, le Secrétaire d'Etat a rappelé l'attachement du gouvernement à la protection des droits des citoyens quel que soit le scénario de sortie. Il a annoncé le projet de loi habilitant le gouvernement à agir par ordonnance dans tous les domaines en cas de non accord. Enfin la question de la réforme de la représentation des français de l'étranger a été évoquée.

A la suite de ses échanges avec des responsables de l'administration, des parlementaires et des représentants de la société civile, l'AFE vient d'adopter 15 résolutions portant notamment sur les sujets suivants :

- Droit et règlements : nécessité de réaliser de nombreux tests pour la mise en place du vote électronique et amélioration de son ergonomie.

Secrétariat général de l'AFE
27, rue de la convention - CS 91533 - 75732 Paris cedex 15
01.43.17.65.82 - télécopie : 01.43.17.99.01
sg@assemblee-afe.fr / www.assemblee-afe.fr

- Finances, budget et fiscalités : le maintien des crédits consacrés à l'aide sociale des Français de l'étranger dans le budget du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et la préservation de ses moyens humains, la clarification du régime d'imposition des recrutés locaux du MEAE, l'amélioration de quelques points du dispositif de soutien au tissu associatif des français de l'étranger (STAFE), le remboursement de prélèvements sociaux pour les années 2015 à 2017 jugés non conformes,
- Enseignement et audiovisuel extérieur : une plus grande participation des parents d'élèves à la réflexion sur l'avenir de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, la sanctuarisation de la dotation de l'AEFE, en prenant en compte l'évolution de la part patronale des pensions civiles des personnels, la remise en place de la garantie de l'Etat pour les emprunts des établissements scolaires français à l'étranger et les conditions de mobilité de leurs personnels. A également été votée une résolution demandant le maintien des capacités budgétaires de France Médias Monde.

L'AFE sera attentive aux suites qui pourront être données à ces résolutions et travaillera en intersession sur des études et projets, fidèle à ses missions et aux quelques 2 millions de Français établis hors de France.

Enfin, à l'occasion du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale l'AFE a également rendu hommage à l'ensemble des Français de l'étranger et des étrangers qui avaient participé au conflit avec la réalisation d'un documentaire, le dépôt de cinq gerbes, une par continent, et le ravivage de la flamme du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe./.